

HONORAIRES DE TRANSACTIONS T T C

Tous nos prix sont affichés honoraires d'agence inclus

<u>VENTE MAISONS / APPARTEMENTS</u>	<u>HONORAIRES</u>
De 0 à 20 000 €	2000 € FORFAITAIRES
De 20 001 à 35 000 €	10 %
De 35001 à 60 000 €	9 %
De 60 001 à 100 000 €	8 %
De 100 001 à 150 000 €	7.5 %
De 150 001 à 200 000 €	7 %
De 200 001 à 250 000 €	6.5 %
De 250 001 à 320 000 €	6 %

Au-delà de cette grille nos prix sont calculés à 5,5 % T.T.C du Prix de Vente.

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTE	OFFERTS PAR L'AGENCE
--------------------------------	----------------------

Vente Murs Commerciaux et Fond de Commerce	12% TTC du prix de vente	5000 € minimum
--	--------------------------	----------------

Estimations Dijon Agglo	120 € TTC *
Estimations Hors Agglo	180 € TTC *

**Remboursés sur facturation d'honoraires de vente*

**REMISES POUR LES ADHERENTS : UNPI CHAMBRE DE LA COTE D'OR - JDA DIJON
HAND – STADE DIJONNAIS – BAD CLUB DIJONNAIS – FENRIS DIJON -**

GUY MONIN CONSEIL-IMMOBILIER.SARL au capital de 25 000 € R.C.S DIJON 532 168 002 - 6 Allée Cardinal de Givry 21000 DIJON- Tel : 03 80 30 38 73 – Etablissement principal – 7 rue de la grande fin 21121 FONTAINE LES DIJON - Représentée par Guy MONIN
Titulaire de la carte professionnelle n°T641, délivrée par la préfecture de Côte D'Or portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce », garanti(e) par la compagnie GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS, sous le n°43654 A pour un montant de 120 000€. Titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°13443450001 ouvert auprès de la BANQUE PALATINE 74 rue Saint Lazare 75009 PARIS

Fait à DIJON, le 1 septembre 2018